

entrées
libres

BÂTIMENTS SCOLAIRES

**Le gouvernement forcé
de revoir sa copie**



DOSSIER

À vélo sur le chemin de l'école

SECONDAIRE

« On est à un point critique de la tension »

3

ÉDITO

Bâtiments scolaires : un arrêt historique de la Cour constitutionnelle

4

L'ACTU

La Cour constitutionnelle a tranché : « Les différences de financement entre réseaux ne sont pas justifiées »

6

INTERVIEW

Alain Koeune : « Le métier de directeur du secondaire a totalement changé en quelques années à peine »

8

DOSSIER

Aller à vélo à l'école ? Oui, mais pas dans n'importe quelles conditions

14

MÉMOIRE D'ÉCOLE

Institut Sainte-Marie : À Arlon, les Frères maristes ont disparu, pas leur œuvre

16

À L'ÉTUDE

Les comportements radicaux des parents sous la loupe

17

CAS D'ÉCOLE

Une forêt « centenaire » qui va grandir avec les élèves

18

CONFIDENCES

Anne-France Cosy : « Allumer des étincelles chez mes élèves ! »

20

COULISSES

Bernard Ghislain : « Ma mission : aider les écoles à maintenir un souffle, une vitalité et une âme en leur sein »

21

CHRONIQUE

L'école de l'échec

22

LIVRES

- "Alice, une enfant de 5 ans qui ignorait les mots d'ethnie et de génocide"
- Pas de climat, pas de chocolat
- La soirée
- Maman, je ne suis pas morte

24

SERVICES

26

OUTILS

Le Journal de classe 2022-2023 est là !

28

HUMOUR

Intercours, la BD de Jacques Louis



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



L'actu

La Cour constitutionnelle donne raison au SeGEC



Dossier

Aller à vélo à l'école



Outils

Le nouveau journal de classe est là !

entrées libres

Mars 2022 / N°167 / 16^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et août)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be

redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable

Christian Carpentier (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétaire de rédaction

Jean-François Lauwens

Secrétariat et abonnements

02 256 70 30

Création graphique

PAF!

Mise en page et illustrations

Catherine Jouret

Membres du comité de rédaction

Charline Cariaux	Frédéric Coché
Vinciane De Keyser	Alain Desmons
Luc De Wael	Hélène Genevrois
Fabrice Glogowski	Gengoux Gomez
Pierre Henry	Oleg Lebedev
Anne Leblanc	Marie-Noëlle Lovenfosse
Luc Michiels	Christophe Mouraux
Anne-Marie Scohier	Guy Selderslagh
François Tollet	Marie Trogu
Gérald Vanbellingen	Stéphane Vanoirbeck

Publicité

02 256 70 30

Impression

IPM Printing SA Ganshoren

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs. Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Édito

Bâtiments scolaires : un arrêt historique de la Cour constitutionnelle



À la requête de trente parties requérantes dont le SeGEC, l'Ufapéc, des pouvoirs organisateurs, des membres du personnel et des parents de l'enseignement catholique, la Cour constitutionnelle vient de rendre un arrêt historique concernant le plan de relance que le ministre Daerden porte dans le domaine des bâtiments scolaires. On se rappellera notamment que la répartition des crédits était particulièrement inéquitable et pénalisait lourdement l'enseignement libre. Parmi les arguments invoqués par le ministre figuraient notamment : la différence de régime de propriété des bâtiments, public ou privé ; l'obligation pour les seuls pouvoirs publics d'organiser une offre d'enseignement sur l'ensemble du territoire ainsi que des nécessités de rénovation différentes compte tenu de la nature et de l'état des bâtiments. La Cour a considéré qu'aucun de ces arguments n'était, comme tel, de nature à justifier la clé de répartition figurant dans le décret et que le caractère disproportionné de celle-ci est accentué par le fait que le réseau de la Communauté française, auquel 41,15% des subventions sont réservées, scolarise seulement 15% de la population scolaire.

Cet arrêt est fondamental, non seulement parce qu'il conduira le gouvernement à revoir son projet de plan de relance mais aussi parce qu'il crée une jurisprudence qui s'imposera désormais aux initiatives législatives futures en matière de bâtiments scolaires. À cet égard, on le sait, les enjeux sont extrêmement considérables, non seulement en raison des obligations de mise aux normes énergétiques qui s'imposeront progressivement, mais aussi parce que le ministre Daerden a annoncé son ambition de revoir l'ensemble des dispositifs de financement des bâtiments scolaires et de doter un tout nouveau dispositif d'un montant de l'ordre de 100 millions par an, soit 1 milliard en 10 ans.

Cet arrêt est fondamental, enfin, parce qu'il augure d'une application progressivement plus équilibrée de la Constitution dans les différentes entités du pays. Après l'arrêt relatif aux subventions de fonctionnement de l'enseignement obligatoire, qui impose une adaptation de la législation pour décembre 2022, après celui relatif aux écoles supérieures des arts, l'arrêt relatif aux bâtiments scolaires viendra compléter un processus de rééquilibrage indispensable comme c'est le cas depuis déjà longtemps dans les Communautés flamande et germanophone. ■

Étienne MICHEL
Directeur général du SeGEC
Le 8 mars 2022



Cour constitutionnelle

©DR

« Les différences de financement entre réseaux ne sont pas justifiées »

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

La Cour constitutionnelle a donné raison au SeGEC dans son action intentée contre la répartition par le gouvernement de la FWB des fonds européens pour la rénovation des bâtiments scolaires. Un « *préjudice grave et non réparable* » selon la Cour qui a notamment suspendu la clé de répartition des moyens contenue dans le décret. Le gouvernement s'est engagé dans les médias à « *ajuster* » le texte, comme la Cour l'y invitait. Mais d'autres mesures discriminatoires doivent encore être corrigées.

Voici un peu plus d'un an, dans la perspective d'une sortie du Covid, l'Union européenne annonçait un plan de relance massif baptisé PRR, pour « plan pour la reprise et la résilience ». Deux priorités pour les États membres allouant ces fonds : que les projets financés répondent aux objectifs de transition verte et de politiques pour les futures générations. Raisons pour lesquelles la Communauté française y a vu une opportunité d'affecter 230 millions € - sur les 495 millions échus à la FWB - à la rénovation des bâtiments scolaires et à leur mise en conformité énergétique.

À ce stade, les choses ne pouvaient s'apparenter qu'à une bonne nouvelle puisque tombait du ciel une manne permettant de rencontrer le besoin des écoles et de soutenir les politiques climatiques. À l'automne 2021, la majorité PS-MR-Écolo au pouvoir en Communauté française douchait toutefois ce bel enthousiasme en annonçant la façon dont elle entendait répartir ces fonds. Et ce après un appel à projets dont le succès a largement dépassé le budget disponible : plus de 700 millions d'euros de demandes pour 230 millions mobilisables.

Clé discriminatoire

Le décret du 30 septembre 2021 organisait en effet la répartition suivante : 41,15% pour le réseau officiel de la Communauté française (Wallonie-Bruxelles Enseignement), 34,12% pour le réseau officiel subventionné (communes, provinces...) et 24,73% pour le réseau libre subventionné, l'enseignement catholique. Un quart des subventions pour un réseau d'enseignement scolarisant un enfant sur deux en Communauté française quand le réseau officiel en obtenait plus de 40% pour scolariser 15% des élèves, voilà qui avait pour le moins de quoi étonner. En annonçant, le 15 octobre 2021, demander à la Cour constitutionnelle d'examiner cette répartition au regard de la Constitution, le SeGEC avait calculé qu'elle aboutissait à octroyer 812 € par élève à WBE contre... à peine 148 € par élève aux pouvoirs organisateurs (PO) de

l'enseignement libre. Une véritable discrimination et une entorse à la liberté de l'enseignement coulée dans la Constitution.

D'autres parties se sont jointes au dépôt d'un recours en suspension et en annulation devant la Cour constitutionnelle par le SeGEC, à commencer par l'Ufapac (Union francophone des associations de parents de l'enseignement catholique), mais aussi, à titre individuel, un nombre important de PO de l'enseignement catholique, des enseignants et des parents.

Deux dispositions suspendues

Publié le 24 février 2022, l'arrêt de la Cour constitutionnelle a une portée considérable. En suspendant notamment l'application de la clé de répartition contestée, il reconnaît en effet de nouveau le caractère discriminatoire de mesures de la FWB au détriment de l'enseignement libre.

Deux articles (5 et 19) du décret du 30 septembre ont été suspendus et ne peuvent donc plus s'appliquer, forçant le gouvernement à revoir sa copie. Il s'agit, pour commencer, de celui qui fixe la clé de répartition évoquée plus haut et qui ne « *paraît pas raisonnablement justifiée.* » Pour rappel, un traitement différent est possible, « *à la condition que celui-ci soit fondé sur des différences objectives et pertinentes.* » La Cour précise en outre que « *le caractère disproportionné de la clé de répartition est accentué par le fait que le réseau de la Communauté française, auquel 41,15% des subventions sont réservées, scolarise seulement 15% de la population scolaire.* »

L'autre disposition suspendue apparaît également comme discriminatoire puisqu'elle concerne les taux de financement différenciés. « *Une différenciation par réseau n'est pas en tant que telle pertinente* », dit la Cour. Pour les bâtiments du réseau WBE (dont la FWB est propriétaire ou copropriétaire), le taux d'intervention pouvait, selon le décret initial, atteindre 82,5% du coût des investissements, sans plafond. Tandis que, pour les travaux dans le réseau libre, le taux d'intervention était limité à 65% des investissements (et même 35% dans l'enseignement supérieur), avec un plafond de 2 millions d'euros.

Tout cela fait dire à la Cour constitutionnelle que, puisque « *les montants concernés par le décret attaqué sont considérables* » et qu'« *il s'agit d'une opportunité unique, pour tous*



les pouvoirs organisateurs qui font usage de bâtiments dont l'état et les performances énergétiques justifient que soient effectués des travaux de rénovation importants, d'obtenir des fonds leur permettant de mener ces projets à bien », ces PO « peuvent subir un préjudice financier grave et difficilement réparable » si le décret était appliqué.

Ajuster sans attendre

Comme expliqué par ailleurs par son directeur général, Étienne Michel (lire l'édito en page 3), le SeGEC se réjouit de cette décision. Le gouvernement francophone s'est immédiatement engagé, par la voix de son ministre en charge des Bâtiments scolaires, Frédéric Daerden (PS), à « *ajuster* » le décret attaqué et donc à revoir les clés incriminées. Pour la Cour, il doit le faire « *sans attendre le prononcé de l'arrêt d'annulation, ce qui, compte tenu du calendrier imposé par l'Union européenne, est conforme à l'intérêt général.* »

Rappelons que ce n'est pas la première fois que la haute juridiction chargée de veiller au respect de la Constitution par les différents législateurs belges dénonce ce type de discrimination à l'encontre de l'enseignement libre. En juillet 2021, saisie par la Cour d'appel sur une question préjudicielle relative à la différence de financement entre les écoles des Arts, en l'occurrence celle de Liège, la Cour constitutionnelle avait jugé discriminatoire le fait que les écoles supérieures libres ne reçoivent que 40% du montant des subventions de fonctionnement que la Fédération accorde à ses propres écoles supérieures des arts. Récemment interrogée par *Entrées libres* (janvier 2022), la ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Glatigny (MR), avait déclaré travailler à la révision du mécanisme de financement de ces établissements, d'autres recours identiques restant pendants.

Surtout, une troisième correction est attendue de la part de la FWB, la plus importante de toutes. En vertu de l'arrêt de la Cour constitutionnelle d'octobre 2020, la Communauté française doit, d'ici au 31 décembre de cette année, avoir adopté une nouvelle législation sur le financement de l'école. En 2019, le SeGEC avait effectivement demandé à la Cour que soient enfin mis en pratique les accords de la Saint-Boniface datant de... 2001. Alors que la création, en 2019, de WBE comme coupole de l'enseignement officiel de la FWB s'accompagnait de la prolongation jusqu'en... 2038 du régime d'exception dont bénéficiait l'officiel en la matière. Pour rappel, ces accords de 2001 prévoyaient de porter les subsides des réseaux subventionnés à 75% du financement dont bénéficie WBE. Or ces accords n'ont jamais été appliqués et la période transitoire a été prolongée de 3, 4 puis 20 ans ! En 2020, Étienne Michel rappelait que l'enseignement fondamental, dans le réseau libre, bénéficiait de 69% de la dotation du réseau officiel, tandis que l'enseignement secondaire ne recevait que l'équivalent de 56%. Un élève égale un élève ? La question reste posée. ■

« Le métier de directeur du secondaire a totalement changé en quelques années à peine »

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

Surcharge administrative, rythme des réformes, pénurie de profs, manque de reconnaissance, découragement ... « *La soupe est en train d'exploser* », dit Alain Koeune, directeur du Collège Notre-Dame de Dinant. Ce 23 mars, la FEADI (Fédération des associations de directions de l'enseignement secondaire catholique), qu'il préside, organise à Louvain-la-Neuve une assemblée générale à laquelle elle a invité le Ministre-Président de la Communauté française et sa ministre de l'Éducation. 314 directions ont signé le texte dans lequel elles leur font part de leur « détresse » aux décideurs politiques.

Comment vos collègues directeurs et directrices et vous sortez-vous de ces deux ans de pandémie dont on semble enfin voir le bout ?

« *De manière très contrastée. D'abord, il y a des choses positives. Cette période nous a permis d'avancer dans une série de réflexions ou de mises en action du numérique. On a fait un bond de géant là où on pensait que cela allait prendre des années. Cette crise nous a aussi permis de nous reposer la question des exigences scolaires, des apprentissages essentiels, des évaluations. Nous avons dû malmenier positivement nos méthodologies. Le covid a été un accélérateur tant pour le numérique que pour les pratiques pédagogiques. À côté de cela, le pan négatif de la réalité, c'est deux ans où les directions ont été terriblement malmenées dans une gestion de la pandémie au cours de laquelle on aurait pu leur faire plus confiance. Enfin, si l'on va vers la fin de la pandémie, en revanche, ses conséquences chez les élèves en termes de déscolarisation, de différences entre les apprentissages, de santé mentale (les demandes auprès des centres PMS ont explosé), d'inégalités sociales ou de difficultés financières, vont se voir durant des années encore.* »

On évoque l'évolution des comportements, plus agressifs, des parents. Vous les vivez en première ligne...

« *Les parents vivent la même chose que leurs enfants et, finalement, que nous aussi. Durant deux ans, les parents ont été très compréhensifs. Plus on avance, plus ils ont développé une attente légitime mais démesurée par rapport à la réponse que nous pouvons donner. Il y a aussi un contrecoup du développement numérique : les contacts ont été facilités par de nouvelles voies et des choses qui auraient pu attendre un ou deux jours réclament une réponse directe et immédiate.* »

Certains clament déjà leur peur du « trop de numérique » à l'école tandis que l'hybridation n'a pas laissé de souvenirs impérissables.

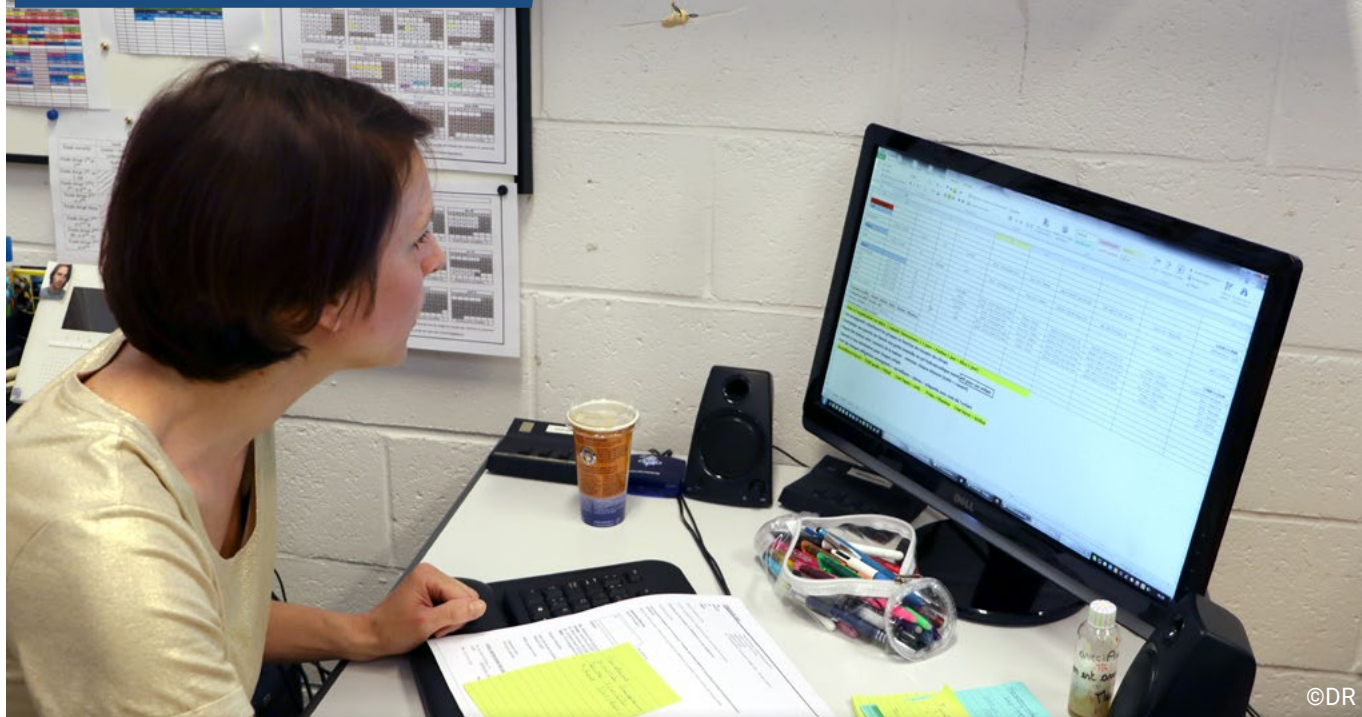
« *Pragmatiquement, la question de plus ou moins de numérique ne se pose pas. Les élèves y sont de toute façon confrontés au quotidien. C'est un combat dépassé. Autant leur apprendre à utiliser ce numérique comme un simple outil et non comme une fin en soi et de la manière la plus citoyenne possible et, là, le rôle de l'école est important. L'hybridation telle qu'on l'a vécue n'est pas une bonne chose car l'enseignement n'est pas juste une acquisition de compétences, cela passe par l'interaction, le relationnel. L'élève doit être confronté à des personnes, pas à des ordinateurs, sinon on apprendrait les mathématiques par des logiciels. En revanche, on a vu qu'un élève légèrement malade par exemple pouvait suivre le cours à distance sans devoir rattraper son retard à son retour.* »

Est-on à la veille de la remise en cause de certaines évaluations, de périodes d'examens ?

« *Je l'espère ! Notre système d'évaluation est un système qui fonctionnait très bien il y a des années mais qui a moins de raison d'être à présent. La tradition est très ancrée chez les profs mais, aussi et peut-être surtout, chez les parents. Les sessions d'examens, le nombre d'évaluations certificatives, tout cela mord sur le temps de l'apprentissage. Ne devrait-on pas travailler plus sur la formation et ne faire des évaluations que lorsqu'on est sûrs que l'élève a acquis la matière ? La question se posait avant le covid mais, à nouveau, cela a été un accélérateur. À Dinant, nous n'avons plus qu'une session, en juin, mais, fort heureusement, dans notre réseau, les écoles ont la liberté de fonctionner selon leur réalité locale.* » ■



©DR



« Tout est prioritaire, tout est urgent »

Comme vos collègues du fondamental (*Entrées libres* 166), vous faites aujourd'hui état d'un véritable ras-le-bol.

« Le métier de directeur a changé totalement, en quelques années seulement. Le covid a simplement constitué une parenthèse par rapport à ce malaise mais nous arrivons aujourd'hui, entre la gestion de la pandémie et les réformes qui sont en route, à un point critique de la tension. On nous a promis, dans le Pacte d'excellence, une simplification administrative mais c'est exactement le contraire qui s'est produit. On a eu une démultiplication administrative entretenue par une illusion que le numérique permettait d'aller plus vite et de simplifier la tâche. Sans compter évidemment que le directeur s'occupe du relationnel, de l'éducatif, du pédagogique, du financier, des RH... »

Demandez-vous également qu'on lève le pied sur les multiples réformes en cours ?

« Il est clair que le rythme actuel des réformes nous pose problème. Nous souhaitons une clarification rapide de toutes les conséquences des importantes réformes en cours. On travaille à la hussarde, on lance réforme sur réforme à un rythme soutenu mais pas

de manière cohérente ni coordonnée. Les plans de pilotage, qui amènent - ce qui est très bien - les écoles à se pencher sur leur fonctionnement mais s'appuient sur des indicateurs qui ne sont plus pertinents depuis le covid. La réforme des pôles territoriaux. La réforme de l'enseignement qualifiant dans deux ans. Le tronc commun, qui impacte fortement le futur d'écoles qualifiantes... Le tout, évidemment, dans le contexte de la réforme du calendrier scolaire : encore une fois une réforme utile mais dans un agenda surprenant parce qu'il y a beaucoup d'adaptations à prévoir, notamment quant aux périodes et aux évaluations, ce que le timing ne permet pas. »

Parmi tous ces points, quelle est l'urgence selon vous ?

« Le problème est que tout est parallèle. Tout est prioritaire, tout est urgent. Si l'on évoque le subventionnement, qui devrait être de 75% de celui des écoles officielles alors qu'on est à 50-60%, c'est lié au risque de ne plus pouvoir payer les factures énergétiques. Si les directeurs préfèrent redevenir profs, cela posera un problème. Il est en tout cas essentiel et urgent pour nous d'avoir un référent numérique dans chaque école : nous

avons reçu des ordinateurs mais personne pour les accompagner. Et puis, cela fait quelques années que nous tirons la sonnette d'alarme quant à une possible pénurie, qui se pose désormais dès septembre. La manière de gérer la réforme des titres et fonctions n'a pas simplifié la recherche de professeurs : nous demandons qu'on fasse confiance aux directions dans l'engagement d'enseignants même s'ils n'ont pas tout à fait le diplôme adéquat. »

Et la question salariale ?

« Nous ne voyons pas d'amélioration de la tension barémique entre directions et enseignants alors que la politique l'avait annoncée. Elle n'est pas prioritaire mais elle existe d'autant plus que nous avons vu arriver de nouvelles fonctions avec des barèmes parfois supérieurs à ceux des directeurs. Si la Communauté française n'a pas les moyens de payer mieux les directions ou les futurs profs universitaires, on peut se demander quel sens cela a de multiplier les fonctions. Pour les directeurs du spécialisé et du DOA (degré d'observation autonome), il y a une vraie injustice : les directeurs gagnent en général moins que leurs enseignants qui ont suivi des formations. » ■



©DR

Aller à vélo à l'école ?

Oui, mais pas dans n'importe quelles conditions

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

Certains rêvent de voir le vélo chasser l'auto des villes. Pour autant, pas plus qu'en ville, la campagne n'est garantie de sécurité pour les cyclistes. De plus en plus de familles souhaitent pourtant voir leurs enfants rallier l'école à bicyclette. Rues scolaires et cyclistes, vélobus : les formules adaptées à chaque cadre ne manquent pas pour joindre l'utile à l'agréable.

Le printemps, c'est traditionnellement pour les Belges le retour des vélos sur les routes et à la télévision. Mais, paradoxe, la passion belge pour le cyclisme est inversement proportionnelle aux initiatives prises en faveur des cyclistes du quotidien. Même si la réalité est très différente d'une Région à l'autre. Il n'empêche que, effet de mode lié au covid ou non, résultat en tout cas d'une volonté de développer une mobilité douce pour répondre au défi climatique, le vélo accroît chaque jour sa part de marché pour les déplacements du quotidien.

Y compris quand il s'agit d'emmener ses enfants à l'école ou de les laisser s'y rendre par leurs propres moyens. Même si l'on reste, y compris en Flandre, très loin des standards néerlandais. Selon les enquêtes, entre 28% (Vias, 2019) et 37% (Touring, 2020) des élèves se rendent régulièrement à l'école à vélo. Une moyenne trompeuse vu que les chiffres sont trois à quatre fois supérieurs en Flandre, bien pourvue en infrastructures, qu'en Wallonie et à Bruxelles. Au Nord, 4 élèves sur 10 vont à l'école à vélo, entre ceux qui le font quotidiennement (28%) ou une à trois fois par semaine (11%). En revanche, on n'obtient pas du tout les mêmes chiffres en Wallonie (8%, dont 5% de quotidiens et 3% de réguliers) ni même à Bruxelles (7%, dont 2% de quotidiens et 5% de réguliers).

Pour autant, son utilisation est-elle plus sûre, tellement sûre que l'on puisse la recommander aux plus jeunes ? « C'est très difficile à l'heure actuelle de recommander l'usage du vélo sur le chemin de l'école tant les différences entre les endroits sont contrastées », dit Benoît Godart, porte-parole de l'institut Vias (ex-Institut belge pour

la sécurité routière). « Par exemple, dans les grandes villes wallonnes comme Charleroi, Mons, Liège ou Namur, les progrès sont énormes : une bonne partie des rues des centres sont piétonnes et les pistes cyclables sont bonnes. Le problème, c'est quand on sort des villes et qu'on est dans des zones rurales où il n'y a même pas de trottoir, où les routes sont en mauvais état, et où il y a des carrefours très dangereux. »

Même si 87% des écoles se trouvent désormais en zone 30 (a fortiori à Bruxelles où elle est généralisée), il est permis de ne pas être totalement rassuré. Touring, d'ailleurs, dénonce les adaptations à la hussarde : « Il y a un manque de moyens par rapport aux ambitions », dit son porte-parole, Lorenzo Stefani. « À Bruxelles, on veut surtout gagner de l'espace sur celui des automobilistes, plus qu'assurer des parcours sécurisés et agréables aux cyclistes. Ce n'est pas une solution d'enlever des bandes de circulation rue de la Loi, rue Belliard ou au bout de la E40 pour mettre les cyclistes avec leur nez dans les pots d'échappement. Les pistes cyclables qui existent ne sont ni entretenues ni sécurisées. Aucune politique ne peut être efficace sans cohérence. À ce stade, nous sommes au regret de dire que nous ne pouvons recommander l'usage du vélo pour aller à l'école que dans les rares cas où la sécurité est totalement garantie. »

Adolescents fragiles

Quid des risques ? En 2020, selon les chiffres de Vias, 28% des victimes de la route (plus de 10.000 personnes) étaient des cyclistes, ce qui représente une augmentation de 3,7% en 10 ans allant de pair avec l'augmentation de l'utilisation du vélo. 1.510 enfants ont été blessés dans un accident de la circulation sur le chemin de l'école, soit près de 10 victimes par jour d'école. En Flandre, pourtant nettement mieux équipée pour les cyclistes, 56% d'entre eux étaient à vélo sur le chemin de l'école. Alors que les chiffres des victimes de la route baissent sans cesse, ceux des cyclistes concernés augmentent. Les adolescents sont les plus touchés. Selon l'AWSR (Agence wallonne de la sécurité routière), ils représentent 13% des victimes de la route à vélo alors qu'ils ne représentent que 7% de la population wallonne avec une tendance à l'augmentation chez les cyclistes entre 12 et 17 ans.

Si l'on peut regretter la qualité des infrastructures, il n'en reste pas moins que se développent des formules volontaristes peu coûteuses et faciles à mettre en place rapi-

dement. Que l'on parle des rues scolaires, des rues cyclistes ou des rangs vélos (vélobus), chacune est plus ou moins adaptée selon l'école et son environnement. Chaque dispositif présente ses avantages : « La rue cyclable et la rue scolaire ne correspondent pas aux mêmes réalités et les endroits s'y prêtent différemment », rappelle Benoît Godart. « La rue scolaire n'est fermée qu'à certaines heures. Et dans la rue cyclable, qui n'est pas destinée spécialement aux écoles, les automobilistes ne peuvent pas dépasser les cyclistes, ce qui peut occasionner chez eux un certain stress ou d'autres désagréments comme le bruit du moteur derrière soi. »

Mais faciliter l'accès de l'école à vélo ne suffit pas. C'est un projet collectif qui implique tout le monde dans l'école. Il faut aussi prioritairement garantir le stationnement sécurisé des vélos dans l'enceinte de l'établissement. Et, évidemment, sensibiliser les élèves à la sécurité routière. S'il est un outil efficace, selon Vias, c'est le « Brevet du cycliste » à destination des 5^e et 6^e primaires. Encadrés par leurs enseignants et/ou les formateurs de Pro Vélo, les élèves apprennent, dans leur environnement immédiat, les bases de la conduite à vélo en sécurité et en autonomie. Le vélo est sans doute l'avenir de l'écolier, reste encore à faciliter son présent. ■



Casque obligatoire ou pas ?

Le casque. Le mot qui fâche est lâché. A priori, rien de plus évident qu'imposer le casque aux enfants roulant à vélo. Nos rues et routes sont peu sûres, en mauvais état, les déplacements vers l'école se font souvent dans le noir et par temps de pluie. Le port du casque est obligatoire pour tous en Slovaquie et en Espagne ; en Autriche, Croatie, Estonie, France, Lettonie, Lituanie, Tchéquie, à Malte, en Slovénie et en Suède, les enfants doivent porter un casque de vélo. Et pourtant, chez nous, cette demande répétée de certains partis, de Vias et de Touring, se heurte systématiquement à la position des écologistes et des groupes d'usagers cyclistes comme le Gracq. Pour eux, ce sont la quasi-disparition de la voiture et l'aménagement d'infrastructures de qualité qui garantiront la sécurité. Le problème, c'est que l'on est loin du compte à l'heure actuelle. De plus, le casque est vu par les militants comme un frein psychologique à l'essor du vélo. « Pour nous, il faut totalement inverser la logique de raisonnement », martèle Benoît Godart, porte-parole de l'institut de sécurité routière Vias. « La question n'est pas de dire que c'est OU le casque OU les infrastructures. La solution, c'est le casque ET les infrastructures ! Nous sommes favorables à l'obligation du casque pour les enfants. Aucune étude ne démontre que les jeunes renonceraient à prendre leur vélo s'ils étaient obligés d'en porter un. Ce qui est sûr en revanche, c'est qu'un enfant a deux fois plus de chances qu'un adulte de s'occasionner des blessures graves voire mortelles quand il tombe, or la tête de l'enfant est touchée dans un accident sur deux ! » ■



Institut Saint-Louis à Namur ©DR

En région **namuroise**, les débuts des **vélobus**

Imaginez un rang où les élèves ne sont plus à pied mais à vélo. Ou alors un bus de ramassage scolaire mais où ce sont les enfants qui pédalent. Bref, un moyen d'aller à l'école à vélo, mais de manière sécurisée, en groupe et sous la responsabilité d'adultes. C'est le principe des vélobus. Une formule qui a de l'avenir. Le portail Wallonie Mobilité et le site de Pro Vélo proposent un guide de démarrage pour les écoles souhaitant créer un vélobus.

À Namur, l'Institut Saint-Louis a été partie prenante depuis le début de la volonté de la commune de développer un système de vélobus commun à plusieurs établissements scolaires du centre-ville. Quatre itinéraires ont été tracés : vers le nord sur le Ravel en direction d'Éghezée, vers l'ouest le long de la Sambre, vers le sud et l'est le long de la Meuse. Sous l'impulsion de deux enseignants, Christophe Furnémont

et Céline Tondeur, le projet était lancé. C'est ainsi qu'en mai 2019, 400 élèves de l'Institut Saint-Louis, de la communauté scolaire Sainte-Marie, de l'école des Sœurs de Notre-Dame et l'Institut Notre-Dame ralliaient leur école à vélo sous la houlette de Pro Vélo.

« Le projet s'étendait initialement sur 15 jours autour de la Semaine de la mobilité. Après 2-3 ans, l'idée est née en octobre 2019 de mettre en place un vélobus toute l'année à l'exception des mois d'hiver, ce sujet était au cœur de nos réunions. La concrétisation était planifiée pour mars 2020... » On devine la suite : la crise sanitaire a mis un coup d'arrêt au vélobus. À présent, Pro Vélo souhaite le relancer en format ponctuel puis sur le plus long terme. « Sachant, conclut Céline Tondeur, que le plus compliqué réside dans l'organisation : les parents et les élèves veulent de la sécurité, cela signifie trois accompagnateurs sur 4 itinéraires matin et soir. La moindre absence imprévue met tout le système dans l'embarras. »



École Saint-Martin à Assesse ©DR

L'école à vélo

Si les zones rurales sont paradoxalement loin d'être aussi sûres (vitesse des automobilistes, engins agricoles, absence d'accotements, de trottoirs et de pistes cyclables, routes détériorées et dangereuses) que les villes aujourd'hui, l'école Saint-Martin d'Assesse fait, depuis l'année passée, carton plein avec ses 5 rangs vélos. Chaque mercredi en période de clarté (pas entre Toussaint et Carnaval), ce ne sont pas moins de 5 itinéraires de 3 à 6 km qui sont organisés en direction des villages avoisinants. « Avec jusqu'à 90 élèves sur 205 en primaire, c'est un élève sur deux qui participe à ces rangs sur deux roues », se réjouit le directeur, Thierry Scoyer. « L'idée nous est venue en constatant que plusieurs enseignants venaient à l'école à vélo. Poussés par le covid, qui les forçait à télétravailler, les parents ont immédiatement joué le jeu. C'est d'ailleurs à cause des nombreux 4/5^e temps que nous organisons cela le mercredi. Chaque rang doit être encadré de deux adultes au moins, un enseignant et un parent. Mais, dans certains cas, ils sont 5 ou 6 adultes, ce qui permet d'ailleurs de pallier les absences de dernière minute ! Et, contrairement aux élèves et aux profs qui font un aller-retour, les parents en font deux puisqu'ils reviennent à midi. Moi aussi du reste puisque, le rang terminé, je repars vers l'école. C'est tellement gai qu'un élève frustré d'habiter trop près de l'école me rejoint chaque mercredi matin et fait avec moi le trajet pour aller chercher les autres élèves au départ du rang ! »

Aujourd'hui, Thierry Scoyer aimerait surtout que la commune accompagne le mouvement en faisant des aménagements. Chaque mercredi, l'école doit elle-même disposer des cônes aux deux extrémités de la rue qui... traverse la cour de récréation, une servitude que certains chauffeurs ont tendance à utiliser comme raccourci. Rien en tout cas ne douchera l'enthousiasme des petits cyclistes car, comme on le dit à Saint-Martin Assesse : « Un rang vélos, c'est d'abord du plaisir, inutile de forcer vos enfants ! Le plaisir de prendre l'air en groupe avant une journée de classe, de faire du sport et s'activer. Faire un mini-geste pour l'environnement et ... devenir 'grand'. » ■



Institut Saint-Michel à Nivelles ©DR

À Nivelles, une première rue scolaire wallonne

Blotti dans une petite rue typique du centre-ville de la cité acloite, l'Institut Saint-Michel de Nivelles peut se targuer d'être pionnier en Wallonie. En 2018, il a obtenu l'instauration de la première rue scolaire wallonne. « Au départ, la rue de la Religion était une rue en circulation locale mais elle est tellement étroite que, lorsqu'une voiture passe, les piétons doivent se coller au mur », dit Jean-Luc Cochinaux, le directeur de l'ISM. « Cela nous donnait un levier auprès de la commune quand celle-ci a modifié l'affectation de la voirie. J'ai pris connaissance de l'existence d'un tel dispositif et ai introduit une demande au collège communal. Nous avons eu des réunions avec les services communaux et la police. Tous ont conclu que toutes les conditions étaient réunies pour obtenir le titre de 'rue scolaire'. »

Idéalement, l'école aurait souhaité un système automatisé (les fameux plots qui rentrent dans le sol) mais il était trop coûteux. Finalement, on a opté pour des barrières Nadar. « Une rue scolaire n'est fermée à la circulation qu'aux heures de début et de fin des cours. Un membre du personnel installe donc chaque matin (de 8h à 8h40) et chaque après-midi (de 15h20 à 15h45, et évidemment le mercredi midi) les barrières à chaque extrémité de la rue. La police vient régulièrement faire la circulation. Vu la façon dont les lieux se présentent, une rue très étroite, cela nous paraît plus indiqué qu'une rue cyclable où les voitures peuvent passer. Ici, nous avons des tout petits enfants, des poussettes, des familles qui viennent à vélo, c'est clairement la formule la plus sécurisante. » ■

À Bruxelles, de plus en plus de rues scolaires

Souvent, les rues scolaires sont étroites et courtes. À Jette, la rue Jean-Baptiste Verbeyst est le contraire de cela : inaugurée en 2019, c'est même aujourd'hui la rue scolaire la plus longue de la Région bruxelloise. Chaque matin, de 8h à 8h50, tout trafic motorisé y est interdit (sauf, évidemment, pour les riverains qui peuvent quitter la rue mais pas y revenir). En alternance, un éducateur francophone et un néerlandophone ferment la barrière à l'entrée de la rue à sens unique et la surveillent durant une heure.

C'est que la rue présente la particularité d'abriter 4 écoles – et 3.000 élèves – sur le même site : 2.000 pour les primaires et les secondaires du Collège Saint-Pierre et 1.000 pour ceux du Sint-Pieterscollege. « *La cour est commune, nous partageons le même réfectoire et la même piscine mais, avec la crise sanitaire, les Flamands ont demandé que nos élèves n'entrent plus par leur côté* », expliquent les directeurs du primaire et du secondaire, Patrice Evlard et Thierry Vanderijst.

Coincé entre deux axes importants de Jette, le Collège Saint-Pierre respire mieux depuis que la rue est fermée chaque matin. Même si, le long du boulevard de Smet de Naeyer où se trouve l'entrée francophone, les parents automobilistes voire en deux roues ont encore du mal à se discipliner malgré la présence des gardiens de la paix communaux. Patrice Evlard n'hésite jamais à rappeler à l'ordre les parents traversant au rouge avec leur enfant : « *C'est une simple question d'éducation. Comment montrer l'exemple à son enfant si on ne respecte pas les règles soi-même ?* »

Avant l'aménagement de la rue scolaire, l'artère était continuellement engorgée, d'autant qu'il n'existait pas la place pour un « kiss & ride » et que le feu vert au bout de la rue est très court : bref, énervements garantis ! « *Au début, on s'est dit que ça allait être compliqué quand on*

a vu arriver la police, la commune, la Région, la Stib pour une réunion préparatoire », sourient les deux directeurs : « *Mais, désormais, après 2 ans, plus personne n'imagine la rue revenir à son schéma initial : c'est agréable, y compris pour les riverains qui apprécient de sortir faire leurs courses au calme. C'est presque un village au cœur de la ville.* »

À Bruxelles, la Région encourage cette formule qui consiste à interdire toute circulation aux heures d'entrée et de sortie des classes. À tel point que le site de Bruxelles Mobilité propose aux écoles une lettre-type à l'adresse des communes. Comme Saint-Pierre, y ont recouru l'Institut Saint-Dominique et celui de l'Annonciation à Schaerbeek, l'Institut Sainte-Anne à Etterbeek, l'école Sainte-Ursule à Laeken ou l'école Saint-Denis à Forest. ■





Institut Saint-Cœur de Marie à Hannut ©DR

À Hannut, tout le centre transformé en zone cyclable

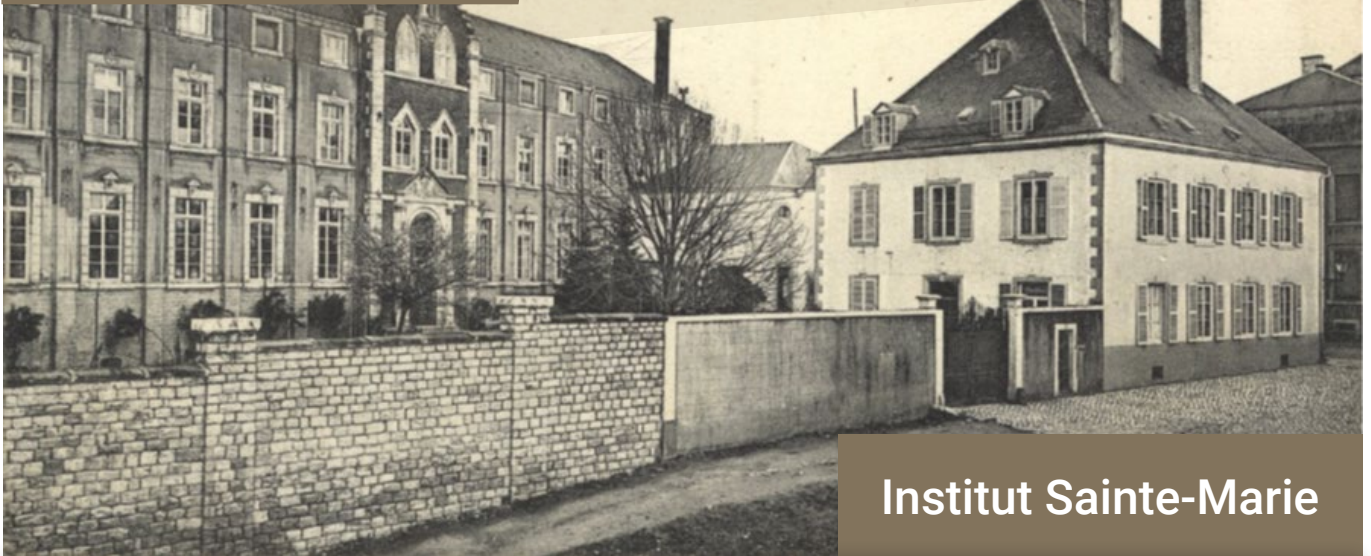
Les rues cyclables se comptent sur les doigts d'une main en Wallonie. À Hannut pourtant, autre première wallonne à l'initiative d'une école comme à Nivelles, les choses sont d'une toute autre ampleur. Après avoir lancé un système de ramassage d'élèves à vélo, la ville a créé, à la demande de l'école Saint-Cœur de Marie, une zone de rues cyclables au nombre de 9 dans le centre de la localité. C'est Éric Mottet, professeur d'éducation physique et d'informatique, qui a pris les devants dans le cadre ce que l'on peut considérer comme un projet pédagogique complet.

« Lors de mon cours d'informatique, j'ai voulu familiariser les élèves à l'utilisation d'une tablette », raconte-t-il. « Nous avons parcouru les rues autour de l'école et je leur ai demandé d'analyser les dangers éventuels que nous rencontrions. Nous avons monté un dossier avec les élèves et nous l'avons envoyé à la commune. Au départ, nous demandions que les 3 rues sur lesquelles donne l'école soient transformées en rues cyclables. Puis, finalement, la commune a été plus loin : avec des subsides de la Région, elle a transformé tout le périmètre

en zone cyclable, ce qui permet aux élèves de relier le Ravel qui traverse la Hesbaye et nous permet d'organiser des vélobus. De Hannut, nous desservons 18 villages ! »

L'ECaH (Enseignement catholique Hannut), ce sont 6 implantations et 2.400 élèves, avec une dynamique en matière de mobilité partagée avec la ville. Actuellement, en plus de la zone cycliste qui a induit la création d'un garage à vélos, le vélobus fonctionne chaque mercredi hors mois d'hiver pour 20 à 30 élèves en moyenne, une cinquantaine lors des beaux jours, sur 285 pour l'implantation du Saint-Cœur de Hannut.

Pour Éric Mottet, qui ne demande pas mieux que d'épauler par son expérience les écoles en recherche de solution, les aides des pouvoirs publics ne doivent pas être négligées. « On peut obtenir des subsides de la Région, des provinces et de la Fondation Roi Baudouin pour la mobilité douce. Et puis, je recommande à tout le monde de suivre les formations en mobilité et en sécurité routière de la Région wallonne (ndlr : la Région bruxelloise en donne aussi) : on y rencontre des panels variés et inspirants. » ■



Institut Sainte-Marie

À Arlon, les Frères maristes ont disparu, pas leur œuvre

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

Chaque mois, nous vous proposons de remonter le temps et de partir à la découverte de l'histoire de nos écoles. Ce mois-ci : l'institut Sainte-Marie à Arlon, créé en 1888 par des Frères maristes qui ont disparu de notre paysage aujourd'hui.

C'est un bureau minuscule enchâssé entre les couloirs de classes d'une des nombreuses ailes de l'Institut Sainte-Marie d'Arlon. Un bureau d'un autre âge où l'on a l'impression de remonter le temps. Nul ne pourrait se douter que, derrière cette porte, deux retraités, Guy Orban, ancien instituteur de l'école spécialisée, et Raymond Demelle, ancien prof de sciences, mènent chaque jour que Dieu fait (« samedi, dimanche et jours fériés compris », insiste Guy Orban, archiviste officiel de l'ISMA) ce qu'il est convenu d'appeler un travail de bénédictins. De moine copiste pour Raymond Demelle, chargé de la numérisation des archives. Sur ses ordinateurs, ses clés USB et... dans sa tête, se pressent 200.000 photos, 40.000 coordonnées d'anciens, des tonnes de livres, d'articles, de notes.

Des bénédictins aux maristes, il n'y a ici qu'un pas. De 1880 aux années 1970, les Frères maristes ont consigné absolument tout ce qui concernait l'école dans de gros volumes d'*Annales*. Raymond Demelle raconte : « *Tout cela est conservé à Bruxelles, chez les Frères maristes. J'ai demandé à pouvoir y avoir accès. Pas de réponse. Mais, un jour, j'ai vu arriver chez moi... 25 volumes de 500, 600, 700 pages ! J'ai mis 7 années à tout numériser et à tout recopier puisque l'essentiel était calligraphié ou dactylographié !* »

Même si les réquisitions allemandes des deux guerres (en 1945, l'école a aussi été un hôpital pour les troupes américaines) ont fait perdre des témoignages du passé, la somme des documents conservés est impressionnante. De ses armoires aux trésors, Guy Orban sort alors le tout premier registre : le 2 janvier 1889, se sont inscrits les deux premiers élèves de l'école. Quelques colonnes plus loin, le jugement, lapidaire, des trois premiers maristes d'Arlon, les frères Sigisbert, Eulade et Hermolaüs : « *pauvre élève* », « *bon jeune homme* » ...

Une ancienne banque

Le chef-lieu de la province de Luxembourg est encore un bastion libéral : les volontés catholiques de disposer d'écoles sont alors vilipendées. La guerre scolaire est encore dans toutes les têtes. À l'époque, les Frères maristes cherchent, dans un contexte de développement des colonies et tout spécialement du Congo, à implanter un noviciat (lieu de formation à la vie religieuse)



L'école a accueilli les troupes américaines en 1945 ©DR

pouvant attirer des jeunes du Luxembourg, d'Allemagne et d'Alsace-Lorraine occupée. Rue de Bastogne, l'immense propriété du banquier Nicolas Berger est en vente pour 42.000 francs. Député, il a participé à la fixation de la frontière entre la Belgique et le Grand-Duché mais ses enfants n'ont pu éviter la faillite à sa mort. L'ensemble ne comporte qu'une maison à front de rue (elle existe toujours) mais des hectares de bois, de sapinières et de prés.

L'avocat Jacques Michaëlis fait partie de ceux qui regrettent la politique anticléricale arlonaise : il a une option sur la propriété Berger mais la cède aux Maristes afin qu'ils puissent y installer leur école et ainsi « *contribuer au salut de [sa] ville natale.* » « *La population catholique d'Arlon demandait ardemment une école primaire* », raconte Guy Orban. « *On leur riait au nez en disant que personne n'en voudrait : dès la première année, l'école Saint-Joseph compte 50 élèves et une école normale primaire.* » Le succès est tel que l'école, payante (5 francs par mois), est rapidement dédoublée : un peu plus haut, l'école Saint-Louis, gratuite, est la véritable école « *pour les pauvres* » dans l'esprit de Champagnat, le fondateur des Frères maristes. Les deux écoles fusionneront après la Première Guerre.

Depuis, l'ISMA n'a jamais déménagé, n'a cessé de s'étendre (8 ha) et de croître. Un temps école normale et de régendat, elle compte aujourd'hui 1.700 élèves (de primaire, de secondaire et d'enseignement spécialisé, répartis dans deux PO différents). À Arlon, trois des cinq écoles secondaires sont des écoles catholiques (ISMA, Institut Notre-Dame, Institut Cardijn-Lorraine/Aumôniers du travail). Même son bourgmestre, Vincent Magnus (Les Engagés, ex-CDH) est un ancien de Sainte-Marie, tout comme des personnalités de la politique (Benoît Lutgen), de l'entreprise (Jean-Pierre Hansen), de l'édition (Olivier Weyrich), de la scène (Jean-Luc Fonck) ou du sport (Ingrid Lempereur, médaillée olympique à 15 ans en 1984 alors qu'elle était élève à l'ISMA). ■

Votre école a une histoire ?

Contactez-nous !

redaction@entrees-libres.be



Marcellin Champagnat ©DR

La grandeur des disciples de Champagnat

Les derniers Frères maristes ont quitté Arlon en 2007 après 120 ans de présence. La congrégation a cédé la propriété et les bâtiments pour 500.000 euros aux PO locaux. C'était un des derniers actes de la vie d'une congrégation qui a quasiment disparu du paysage belge après y avoir été omniprésente. Les *Annales* collationnées par les Frères maristes ne dénombrent en 1927 pas moins de 53 établissements où sont ou où ont été impliqués les disciplines de Champagnat. De nombreuses petites écoles avaient fermé dès les années 1870. Mais curés de paroisse, notables locaux ou fidèles ont été très nombreux à faire appel aux Maristes.

En 1903, en France, la loi Combes interdisant aux congrégations religieuses de dispenser un enseignement permettra à de nombreux religieux français expulsés de renforcer encore le poids des Maristes dans l'enseignement belge.

D'une façon ou d'une autre, on les retrouve impliqués dans la naissance ou le développement du Collège des Hayeffes à Mont-Saint-Guibert, de l'école Saint-Jacques et du Collège Cardinal Mercier à Braine-l'Alleud, de l'Institut Saint-Adrien à Ixelles, de l'ECAM à Bruxelles (Saint-Gilles au départ), du Collège Saint-François-Xavier à Verviers, des écoles Saint-Lambert à Laeken, Saint-Léon à La Hulpe, Saint-Joseph à Tubize... Entre autres. Mais leur souvenir a quasi disparu, sauf du nom de l'Institut des Frères maristes à Mouscron ou de l'Institut Champagnat à Schaerbeek (à Auderghem, l'ex-école flamande Champagnat est surtout réputée pour être celle des premières années du jeune Eddy Merckx !). Aujourd'hui, les derniers maristes belges alimentent surtout les œuvres missionnaires actives en Afrique, en Asie et, plus rare, en Océanie (leur première mission historique concerne les îles du Pacifique). La plupart des missionnaires envoyés au Congo avaient été formés à Arlon.

À l'origine des Frères maristes, un Français, Marcellin Champagnat, canonisé en 1999 par Jean Paul II. Né quelques semaines avant la Révolution française, il est vicaire de La Valla-en-Gier (Loire) en 1817 lorsqu'il décide avec des amis du séminaire de Lyon de créer la congrégation des Frères maristes des écoles à la suite d'une révélation. Appelé au chevet du jeune Jean-Baptiste Montagne, 17 ans, il a en effet été stupéfait de voir un jeune homme mourir sans savoir lire ni écrire ni sans avoir entendu parler de Dieu. « *Dans les yeux de cet adolescent, il perçoit les appels de détresse de milliers de jeunes, victimes, comme lui, d'une tragique pauvreté humaine et spirituelle* », écrira le frère Blondeel (*Marcellin Champagnat, un cœur sans frontières*). Véritable Don Bosco français, il crée une première école sur base des préceptes des Frères des écoles chrétiennes et, de là, l'ordre se développera sur l'ensemble des 5 continents. Son credo : « *Pour bien élever les enfants, il faut les aimer, et les aimer tous également. Je ne peux pas voir un enfant sans avoir envie de lui dire combien Dieu l'aime.* » ■

Les comportements radicaux des parents sous la loupe

ÉDITH DEVEL

Quand l'Ufapec (Union francophone des associations de parents de l'enseignement catholique) publie une étude intitulée « *L'école face aux comportements radicaux de parents* », cela attire forcément l'attention. Focus sur une étude dont le sujet n'est certes pas neuf mais qui est devenu plus prégnant avec la crise sanitaire.

Cette enquête, publiée en décembre 2021, était au cœur d'un Midi-rencontre du SeGEC, fin février. Elle poursuivait deux objectifs : identifier les comportements radicaux de parents auxquels sont confrontées les écoles mais également définir des pistes pour y remédier.

De quoi parle-t-on ?

Avant toute chose, que faut-il entendre par « comportements radicaux de parents » ? « *Divers comportements, attitudes et positionnements qui peuvent être considérés comme extrêmes et inappropriés au cadre scolaire et où l'intérêt individuel prime sur l'intérêt collectif* », précise l'étude. « *Que ce soit au niveau pédagogique, social, alimentaire, sanitaire, politique, philosophique ou religieux, des parents peuvent défendre des positions excessives et agir de façon radicale* ». Ce sont donc bien les comportements qui sont radicaux et non les personnes.

Que retient-on ?

Les causes de crispation sont multiples mais les tensions touchent surtout les champs pédagogiques et éducatifs. Par exemple, des parents légitiment tout comportement de leur enfant dans le cadre de l'école, et veulent se mêler des sanctions ou de la pédagogie.

Après avoir longtemps entendu les sociologues décrire les comportements de l'enfant-roi, voici donc l'école aux prises avec des « enfants-dieux » et des « parents-rois »... Derrière ces comportements, on devine des réalités difficilement conciliables avec le rôle socialisant de l'école : individualisme, consumérisme ou encore hyper-parentalité. La crise sanitaire semble aussi avoir été un catalyseur.



Dans la grande majorité des situations, c'est la direction qui gère ces situations au travers de rencontres individuelles avec les parents ou en amont en tablant sur l'information et la sensibilisation. Mais l'Ufapec ne manque pas de rappeler que, face à cette « *dérive des continents 'école' et 'famille'* », les associations de parents ont sans aucun doute un rôle à jouer.

Les acteurs interrogés pour l'étude se rejoignent pour reconnaître que ces tensions s'expliquent, « *entre autres, par le fossé qui s'est creusé entre l'école et les familles depuis les grands changements sociétaux des années septante* » mais aussi pour dire que ces comportements radicaux demeurent un phénomène minoritaire bien qu'ils soient terriblement énergivores pour des équipes déjà fortement sollicitées. Tout cela sans oublier l'impact néfaste que de telles situations produisent sur la scolarité des jeunes, entre autres à cause des potentiels conflits de loyauté qui se présentent.

Que faire ?

Le souci d'un partenariat fécond entre l'école et la famille a toujours été au cœur de la tradition chrétienne de l'éducation. Déjà en 2014, le SeGEC consacrait son Université d'été annuelle au thème « *Entre cercle familial et cadre scolaire - Voyage au cœur des relations familles-écoles* ». Des malentendus créent parfois de la méfiance là où la confiance devrait s'imposer. Comment trouver une zone commune où peut se déployer un travail de coéducation, tout en préservant les territoires spécifiques de l'école et de la famille ?

L'étude de l'Ufapec avance un processus en 5 étapes pour une collaboration école-famille de qualité : développer un langage commun, créer une relation de confiance, faire comprendre son projet, coconstruire son projet via les structures officielles de participation et coéduquer.

On le comprend : informer, communiquer, considérer la famille comme un réel partenaire, collaborer... le potentiel est là ! Le mot de la fin est laissé à la conclusion des auteurs de l'étude : « *Entre ronde famille et école carrée, l'enfant devient élève* », nous dit la sociologue Danielle Mouraux, « *et c'est certainement une des plus belles transformations à laquelle il nous est donné de contribuer.* » ■

Une forêt « centenaire » qui va grandir avec les élèves

GÉRALD VANBELLINGEN

Le Collège Saint-Augustin à Genval s'est lancé dans un projet qui mêle pédagogie et environnement. Ses 150 élèves de maternelle ont planté les quelque 300 plants d'une future forêt centenaire. Une forêt qui va pousser dix fois plus vite que la normale et grandir en même temps que les étudiants. Cerise sur le gâteau : ceux de la section horticole de l'école voisine de La Cime ont encore amélioré le cadre naturel du collège en réaménageant complètement l'espace vert situé derrière la cour de récré !

Dans moins de dix ans désormais, les 300 arbres et arbustes plantés par les 150 élèves de maternelle du Collège Saint-Augustin de Genval (Brabant wallon) auront l'allure d'une petite forêt centenaire. Un véritable petit poumon vert planté sur un terrain situé à l'entrée de l'école. De quoi encore améliorer le cadre naturel du collège, créer un refuge pour la biodiversité ou se reconnecter avec la nature. Une dernière dimension d'autant plus vraie que les élèves vont grandir en même temps que cette forêt.

« On s'est lancés dans ce projet il y a environ 2 ans désormais », se souvient Etienne Balthazar, le directeur du collège. « On avait pris un an de réflexion pour commencer l'aventure avec Urban Forest. Deux élèves de rhéto d'une autre école (l'Institut de l'Assomption à Watermael-Boitsfort) en avaient même fait leur projet de fin d'études. Ensuite, grâce au soutien d'une entreprise de chocolat qui avait financé le projet à hauteur de 3.000 euros, on s'est lancés. »

Et après avoir acheté les 300 plants et loué une grue pour retourner la terre, l'ensemble des 150 élèves de maternelle avaient chacun pu planter deux arbres. Le tout en respectant quelques principes, nécessaires pour que la forêt grandisse dix fois plus vite que la normale.

« En plantant les arbres de manière assez dense, en choisissant des espèces indigènes adaptées au climat et au sol, et en les plantant dans de bonnes conditions, on s'assure qu'ils poussent plus vite et qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes », poursuit Etienne Balthazar. « Ce qui signifie qu'ils grandiront en théorie d'un mètre par an. »

Pour un élève qui aura participé au projet en 1^{ère} maternelle, le petit arbuste du début sera donc devenu un bel arbre quand il quittera le collège à la fin de la 6^e primaire !

« Le projet demande un peu d'entretien mais les bénéfices pour les élèves sont bien là. On a d'ailleurs développé un projet pédagogique autour de notre petite forêt. Les élèves en discutent en classe, ce qui les sensibilise à la nature, à son respect. Et ils peuvent bien sûr observer la croissance des arbres au quotidien. »

Un 2^e espace vert réaménagé par des élèves d'horticulture

Un projet symbolique mêlant environnement et pédagogie qui a rapidement fait des émules... au sein même du collège ! Car, dans la foulée de ce premier projet, un second s'est mis en place avec l'aide des élèves de la section horticole de l'école La Cime, basée également à Genval.

« On a remis en état le point d'eau, on a réaménagé et on entretient au fur et à mesure l'espace vert situé derrière la cour de récré, qui fait environ 1 hectare », précise Olivier Dekeyser, enseignant en technique horticole à l'école La Cime. « On y a également aménagé des espaces pour faire des cabanes, des petits coins plus paisibles ou d'autres encore qui pourraient servir de réunion pour un conseil de classe par exemple. Et ce qui est génial avec ce projet comme avec celui de la forêt centenaire, c'est qu'il me permet à la fois de montrer à mes élèves comment se comporter avec l'environnement en l'entretenant de manière naturelle, les sensibiliser à ces techniques pour leur futur métier mais aussi de sensibiliser ceux de Saint-Augustin au respect de la nature en général. C'est un projet global, à notre petite échelle, mais qui fonctionne très bien, notamment grâce à une bonne entente entre nos deux écoles. »

Accessible aux élèves du Collège Saint-Augustin une fois par semaine, cet espace vert réaménagé leur permet de se créer tout un tas de souvenirs en lien avec la nature, pour - pourquoi pas ? - les reproduire plus tard. En ce sens, des panneaux éducatifs devraient être progressivement mis en place aux abords de ces deux petits poumons verts du collège. ■



©DR

« Allumer des étincelles chez mes élèves ! »

GÉRALD VANBELLINGEN

Chaque mois, *Entrées libres* part à la rencontre d'un enseignant de notre réseau et lui soumet à son tour un devoir : notre questionnaire de Proust ou plutôt de profs !

Anne-France Cosy est prof de français au premier et deuxième degré à l'Institut Saint-Joseph à Ciney. Animée par la flamme de l'enseignement depuis sa plus tendre enfance, elle revêt son costume à chaque rentrée scolaire depuis 12 ans maintenant. Ce qui la motive au quotidien : la transmission du savoir et la perpétuelle remise en question. Le tout saupoudré d'une large dose de bonne humeur. Impliquée dans la cellule d'accompagnement des nouveaux enseignants, elle fait également en sorte d'aider au mieux ses nouveaux collègues à se faire une place au sein du monde scolaire.



©DR



CARRIÈRE



Le jour où je suis devenue prof :

« Ma maman était prof et d'aussi loin que je m'en souviens, elle nous emmenait avec mon frère lors des journées pédagogiques. Et lors de ces journées, elle n'était plus tout à fait ma mère, mais une autre personne : elle devenait un 'prof'. Ce qui m'a toujours fascinée. Ensuite, plus tard, il y a eu ma prof de rhéto qui m'a littéralement scotchée. Je me suis dit que j'aimerais pouvoir m'exprimer comme elle, avoir un même bagage au niveau vocabulaire, être aussi à l'aise devant une classe, etc. Et à un moment où on se cherche un peu, elle m'a incitée à me diriger vers les romanes parce qu'elle me voyait bien là-dedans. »

Le jour où je cesserai d'être prof :

« J'arrêterai le jour où je n'aurai plus la flamme. Tous les matins, je me lève et jamais je ne me suis dit : « Je n'ai pas envie d'aller à l'école ». Il y a cette flamme qui m'anime au quotidien. Mais si un jour elle devait s'éteindre, c'est ce jour-là que j'arrêterai à mon avis. Pour le moment, on vit une période difficile avec la crise sanitaire qui nécessite de repenser continuellement le métier. On est en première ligne et on n'est pas ménagé du tout. Alors est-ce que ça fait vaciller la flamme ? Non car j'adore le fait de devoir se renouveler. Mais elle pourrait vaciller si on ne se sentait plus soutenu au sein de l'école et par la direction. »



MON ANNÉE

Au début de l'année scolaire, je suis... :

« Ah c'est une question difficile. Mais souvent, je suis un peu fébrile. Au début, on sait qu'on va faire face à une nouvelle classe, à de nouveaux élèves avec cette interrogation perpétuelle : est-ce que ma personnalité va matcher ou non avec eux ? Et au fur et à mesure de l'année, on se livre tous un peu plus. »

À la fin de l'année scolaire, je suis... :

« C'est souvent très compliqué de laisser les élèves s'en aller. On se demande si on les a marqués, s'ils vont nous dire bonjour quand on se croise, etc. Ensuite, pendant l'été, on laisse son costume de prof aux vestiaires. Pour mieux le remettre à la rentrée, mais l'enlever ou le remettre ce n'est jamais un moment très évident. »



DIFFICULTÉS

Entre enseigner aujourd'hui et il y a 12 ans, le métier a-t-il évolué ? :

« Le métier n'a pas changé mais ce sont les jeunes qui ont changé en même temps que la société. Avec les réseaux sociaux, les smartphones, etc. Il faut évidemment faire avec ces changements et évoluer avec les élèves mais ce n'est pas toujours facile. En tant que prof de français par exemple, au niveau orthographe, c'est assez dingue. Avant, environ 50% des copies étaient rendues sans faute, désormais on en est environ à 2% ! »

Le prof qui m'a laissé un mauvais souvenir... :

« Je me rappelle mon prof de maths en quatrième. C'était quelqu'un qui était à fond dans son cours, sans doute trop, et qui en finissait par parler tout seul à son tableau. Il oubliait tout simplement qu'il y avait des élèves, que notre mission, c'est avant tout de transmettre notre savoir et non pas de l'exposer... »



IDÉAL

Une école idéale selon moi, c'est... :

« La nôtre est déjà pas mal dans son genre, avec une équipe pédagogique où il règne une excellente ambiance. Mais il y a toujours des choses à changer si on veut atteindre l'idéal. Je dirais donc : une école où les élèves évoluent dans un contexte meilleur encore, avec un accompagnement individualisé pour chacun, avec une bienveillance réciproque et surtout où l'on rigole tous les jours. Car c'est très important ! »



ÉPANOUISSEMENT

Au quotidien, mes élèves m'apportent... :

« Une perpétuelle remise en question. Quand un élève n'a pas compris quelque chose, je me questionne : comment est-ce que je peux le réexpliquer différemment ? »

Ce que je préfère chez un élève et ce que je n'aime pas... :

« J'aime que mes élèves soient spontanés, empathiques. Et dans l'autre sens, je n'aime pas l'impertinence. C'est peut-être en partie une déformation personnelle, mais les élèves impertinents me rappellent un peu mon frère. Quelqu'un d'hyper incisif, capable de répondre du tac au tac, ce que je suis incapable de faire... »

Mes plus belles satisfactions :

« Une maman d'élève de 2^e année m'a récemment envoyé un mail. Elle me disait merci. Merci d'avoir fait travailler son fils alors qu'il était un peu livré à lui-même pendant la période où les classes étaient en quarantaine et/ou l'école fermée. Elle était reconnaissante car elle craignait qu'il ait beaucoup perdu et ce n'était pas le cas, sauf peut-être un peu au niveau contacts sociaux. Et c'est là aussi l'enjeu de l'enseignement hybride : faire en sorte, au-delà de la matière, de rester en contact avec les élèves. Le tout alors qu'on n'a jamais été formé à ça. On est un peu démunis, il faut donc se creuser pour trouver un moyen d'accrocher les élèves. J'ai aussi le souvenir d'une élève très discrète, hyper timide. On a fait un cours sur la théâtralité. Et de but en blanc, elle m'a sorti à la fin du cours : « Je n'ai jamais eu un cours donné de façon aussi merveilleuse ». C'est pour ça que je fais ce métier : allumer des étincelles chez mes élèves. »



ET SI... ?

Je devenais ministre de l'Éducation du jour au lendemain, ma première décision ce serait ... :

« De donner du temps à toutes les écoles pour créer réellement ces fameuses cellules d'accompagnement des nouveaux enseignants. Car si le décret impose d'en créer dans toutes les écoles, il ne dégage aucune période pour s'atteler à cette tâche. Et pourtant, les nouveaux profs, il faut les accompagner car beaucoup sont perdus. Avec parfois une 'simple' agrégation en poche, ils n'ont tout simplement pas les clefs pour faire face à 25 élèves turbulents par exemple. Raison pour laquelle je fais partie de la cellule d'accompagnement des nouveaux enseignants. Avec mes collègues (dont deux sont à la base du décret), on coache les nouveaux enseignants, on va dans leurs classes, on les observe, on les fait observer, etc. Autant de démarches destinées à leur donner des pistes et points de repères supplémentaires. »

Des confidences à partager ?

Contactez-nous !

redaction@entrees-libres.be

« Ma mission : aider les écoles à maintenir un souffle, une vitalité et une âme en leur sein »

GÉRALD VANBELLINGEN



BERNARD GHISLAIN, 58 ans

Naissance 14 septembre 1963

Métier Animateur en pastorale scolaire

Lieu SeDESS (Service diocésain des enseignements secondaire et supérieur)

Dans le Hainaut

Passion Natation

Pêche sportive

Lecture

Jardinage

« À l'image de la respiration, mon métier est vital, mais peu visible de l'extérieur. »

Chaque mois, *Entrées libres* met en lumière un de ces métiers de l'ombre qui font tourner les écoles et sans lesquels les profs et les directions ne pourraient pas s'épanouir au mieux. Arrêt sur image sur le quotidien de Bernard Ghislain, animateur en pastorale scolaire depuis 2018 au SeDESS-Hainaut. Une fonction qu'il a endossée avec la même foi et la même mission que celle qui l'a poussé à devenir prêtre : entretenir le souffle, la vitalité et une âme au sein d'une communauté. Pour ne jamais perdre de vue l'essentiel : la quête de sens au sein de nos actions.

Quelles sont vos tâches au quotidien au sein de la pastorale scolaire ? « Mes tâches au quotidien sont très variées. Elles consistent notamment à sensibiliser les directions et enseignants à la spécificité de l'enseignement catholique, pour mieux ancrer encore le projet des écoles dans le projet éducatif chrétien (Mission de l'école chrétienne). Mais aussi venir en aide à l'équipe pastorale locale, la soutenir pour l'organisation de temps forts comme les retraites et célébrations ou lors de la Journée du sens ou encore à rencontrer enseignants et directions à leur demande. Avec un fil rouge : accompagner la recherche de sens au sein des écoles, dans l'écoute et le respect de chacun. »

Vous considérez-vous comme un travailleur de l'ombre ? « Oui mais sans amertume pour autant. Car si mon travail débouche de temps à autre sur une action concrète, il reste souvent discret. En réalité, c'est un peu comme si j'aidais les écoles à maintenir un souffle, une vitalité et une 'âme' en leur sein. Que ce soit au niveau des professeurs, des élèves ou des membres de la direction. Et à l'image de la respiration, cette fonction est vitale mais peu visible de l'extérieur. Ensuite, comme tout le monde travaille à flux tendu de nos jours, il n'est pas toujours facile de prendre du temps pour soi, pour se ressourcer. Mon travail a donc beau être essentiel, il passe souvent après l'urgent. »

La question ne semble faire que peu de doute, mais êtes-vous heureux dans votre travail ? « Être animateur en pastorale scolaire, pour moi c'est donner une âme aux personnes et aux lieux que je suis amené à croiser. Et c'est exactement la même foi qui m'a convaincu de devenir prêtre. C'est donc avec grand plaisir que je fais de ma passion mon métier au quotidien. D'autant plus aujourd'hui qu'avec la situation sanitaire que l'on connaît, garder le cap et le sens de nos actions est devenu plus important encore. Quoi qu'il arrive, il ne faut pas oublier l'essentiel : sans cette quête de sens, on devient tous des poules sans tête qui courent sans but dans tous les sens... »

Une anecdote à nous partager ? « Elle n'est pas légère, mais elle témoigne de l'importance de ma mission qui signifie être présent dans les bons comme dans les moments plus compliqués. Une élève est décédée dans des circonstances tragiques, ce qui a été une véritable onde de choc au sein de l'établissement scolaire. Avec le PMS et différents services d'aide, j'ai alors accompagné la direction, les enseignants et les élèves à traverser cette terrible épreuve. On a notamment mis en œuvre une célébration qui a rassemblé 800 personnes. À son terme, un membre de l'équipe de direction m'a confié : « C'est surprenant de voir comment du tragique peut surgir un moment de grâce... Nous venons de vivre une expérience intense de cohésion d'école, comme j'en ai rarement vécu. » ■



ÉRIC DE BEUKELAER

L'école de l'échec

Il y a un quart de siècle, le terme « école de la réussite » fut promu par décret. Il s'agissait de rappeler que l'enseignement n'a pas pour mission de mettre la jeunesse en échec. Pour chaque élève, un accomplissement est envisageable. École de la réussite : l'intention est noble, juste et nécessaire. Chaque jeune est doté d'un type d'intelligence bien particulière. L'art de l'éducation consiste à le repérer et à le déployer, en inculquant la confiance en soi et le sens de l'effort. Ceci, sans omettre d'accompagner l'apprenant tout au long de la formation, tout en veillant à graduellement le rendre autonome dans son processus d'apprentissage.

Saluons donc l'école de la réussite. Cependant, tout comme la lumière produit sa part d'ombre, il est vain de prôner la réussite en oblitérant son inévitable pendant : l'échec. Toute vie humaine est émaillée de chutes, petites ou grandes. Ce rude chemin charrie trop souvent comme un parfum de honte. Dans une société de l'excellence, il n'est guère glorieux de passer pour un « loser ». Les Anglo-Saxons – qui pourtant s'y connaissent en culte de la performance – voient les choses différemment. Outre-Atlantique, l'échec est une leçon de vie, qui donne de se relever plus fort et d'apprendre pour l'avenir. Mais surtout, l'échec est le signe que l'on a osé prendre un risque, en se lançant un défi. La parabole des talents (Matthieu 25, 14-30) illustre ce thème : un homme riche part en voyage et confie une partie de sa fortune à trois serviteurs. Seul celui qui – par peur de le perdre – a planqué son magot plutôt que de tenter de le faire fructifier, se fera gronder par son maître. La vie est prise de risque. Écouter sa peur d'échouer – peur qui paralyse – n'est jamais une bonne solution. Faire œuvre d'éducation implique dès lors de conduire les jeunes sur le chemin de la réussite, en les préparant aux inévitables échecs et en les encourageant à se relever après chaque chute – plus forts, plus humbles et plus lucides.

D'ici quelques semaines sera célébré Pâques, la principale fête du calendrier chrétien. Une version édulcorée de la passion et de la résurrection du Christ présente celle-ci sous forme de « happy end » à la sauce Disney : « *Les méchants ont tué Jésus, mais à la fin, il gagne et tout finit bien.* » Ce n'est pas vraiment ainsi que les choses se présentent. La Pâques du Christ est d'abord l'histoire d'un risque qui vire à échec. L'histoire d'un Dieu qui a pris le risque fou de se rendre solidaire de l'homme, jusque dans la chair. En Jésus de Nazareth, l'Éternel devient temporel. Il vient vivre notre vie, afin d'inaugurer sur terre le royaume du Ciel : règne de paix, d'amour et de pardon. Divine réussite ? Non : échec sur toute la ligne. Les hommes qu'Il voulait sauver, le trahissent et le pendent au gibet de la croix.

Échec à Dieu... Mais non pas échec et mat. En Jésus, Dieu s'est mis à l'école de l'échec. Il a connu la trahison, le rejet, la souffrance et la mort. L'échec n'eut cependant pas le dernier mot. Au matin de Pâques, le tombeau était vide. Et ses disciples témoignent d'avoir rencontré un « Plus-que-vivant ». Le Ressuscité n'en porte pas moins les marques de sa passion. Il a vraiment souffert. Il est réellement mort. L'échec ne s'efface, ni ne s'oublie. Comme chacun de nous, le Christ en porte à jamais les stigmates. Il n'empêche... L'école de l'échec apprend que celui-ci n'est pas la fin de l'histoire. Il se doit d'être traversé. « *Ô mort, où est ta victoire ? Ô mort, où est ton aiguillon ?* » (1 Corinthiens, 15-55) ■



“Alice, une enfant de 5 ans qui ignorait les mots d’ethnie et de génocide”

GÉRALD VANBELLINGEN

Alice n'est âgée que de 5 ans en 1994 quand elle doit, comme tant d'autres, fuir son village natal au Rwanda pour échapper à la guerre civile entre Hutus et Tutsis. Une fuite vers la liberté qui n'est d'une certaine façon qu'un *Grand voyage*. Car à travers ses yeux d'enfant, elle ne comprend ni ne voit tout ce qu'il se passe. Un récit poignant transmis par le Verviétois Gaspard Talmasse au travers d'un superbe roman graphique lauréat du prix Médecins sans frontières. Un récit tiré de l'histoire vraie de la petite Alice, qui est aujourd'hui devenue son épouse !

Comment cette idée a-t-elle émergé pour votre toute première BD ?

« J'ai rencontré Alice il y a 13 ans maintenant. Je ne connaissais alors ni son passé ni ses origines. Et au fur et à mesure que le temps passait, elle m'a raconté son histoire, bribes par bribes. Une histoire qui m'a tellement touché que j'ai voulu en faire une BD. Et elle m'a répondu oui tout de suite. Mais je dois avouer qu'au début, j'avais un peu de mal à m'y retrouver dans ses souvenirs d'enfance, surtout par rapport à la chronologie. On a donc tout remis dans l'ordre en compagnie de ses parents pour permettre aux lecteurs de s'y retrouver. »



D'où les différents « chapitres » avec ces dates qui correspondent à différentes étapes de la fuite, sans beaucoup plus de précisions.

« Exactement, cela correspondait à la ligne du temps des événements que je lui avais demandé de réaliser. Mais pour le reste, je ne voulais être ni trop invasif, ni trop cadrer le récit, pour qu'il conserve toute sa puissance et son authenticité. Car je voulais faire ressentir aux lecteurs les mêmes choses que j'avais ressenties quand Alice m'a raconté son histoire. Un récit poignant et d'une force incroyable, mais qui reste avant tout des souvenirs d'une enfant de 5 ans. Une enfant qui ne comprenait pas tout ce qu'il se passait, ne savait pas ce qu'était un génocide, ni même le concept d'ethnie. Un regard finalement assez neutre sur ces événements tragiques, sans jugement ni dénonciation. »

Un récit qui traite du génocide rwandais, mais à la portée universelle...

« On pourrait faire un parallèle entre la fuite d'Alice et celle de bien d'autres. Car en cas de conflit armé, ce sont souvent les civils qui se retrouvent pris en étau. Ce qu'on ne voit pas forcément dans les médias. Souvent, ils citent des chiffres sur les migrants, les problèmes qui entourent la migration, etc. Mais ils ne mettent que rarement en avant la réalité à laquelle sont confrontés ces gens.

C'est pour ça aussi que j'ai voulu faire cet album. Raconter leur histoire à travers celle d'Alice, pour ne pas oublier toutes ces personnes qui ont disparu sans laisser de trace mais qui ont pourtant bien existé. Comme ce bébé laissé seul dans la jungle qu'a véritablement rencontré Alice, sans qu'elle sache finalement s'il a survécu ou non... »

À la fin de la BD, on trouve un complément : « à hauteur d'adulte » avec les explications fournies par la maman d'Alice. Il était important d'insérer ce témoignage ?

« Le but de la BD était de faire ressentir aux lecteurs les émotions d'Alice, une enfant, obligée de fuir son chez elle, sa maison, son pays. Avec sa compréhension à elle des événements. Pour autant, on ne voulait en rien occulter ce qu'il s'est passé au Rwanda à cette époque. Ce témoignage de sa maman permet justement de compléter la vision d'Alice, avec un ressenti d'adulte, plus ancré dans la chronologie et dans le contexte. Avec finalement un point de vue différent qui vient enrichir la perspective d'Alice,

compléter certains points qu'elle a soit oublié, soit dont elle ne se souvient pas bien. Comme la présence de militaires et/ou de miliciens parmi les réfugiés et les événements qui ont accompagné les différentes attaques des camps de réfugiés. Pour une vision plus globale cette fois-ci de ce qu'il s'est passé. » ■

CONCOURS



Gaspard Talmasse,

Le grand voyage d'Alice,

La Boîte à Bulles, 144 pages, 23€.

Nous vous offrons 5 exemplaires du roman graphique *Le grand voyage d'Alice* : à travers ses yeux d'enfant, l'histoire de l'odyssée d'Alice Cyuzuzo sur les routes du Congo, fuyant la guerre civile qui frappe son Rwanda natal... Pour gagner un exemplaire, rendez-vous, avant le 6 avril, sur www.entrees-libres.be

Les gagnants du mois de février (*Don Bosco, ami des jeunes*) sont : Régine Dessart, Dominique Henno et Lorry Chauffoureaux. Bravo à eux !



Christophe Léon,

Pas de climat, pas de chocolat,
Alice Éditions, 135 p., 12 €

LE ROMAN DE LA JEUNESSE DE 2022

Fans d'Adélaïde Charlier ou de Greta Thunberg, ne pas s'abstenir ! Prolifique auteur de dizaines de romans, en grande partie de plus de 50 romans pour la jeunesse, Christophe Léon propose aujourd'hui un roman dans lequel se retrouveront nombre d'adolescents de 2022. Un roman qui mêle premières amours et engagement pour la cause climatique. Élève de rhéto, Tristan s'éprend de Nina : engagée, féministe et écolo. Son souhait ? Faire bouger les choses dans une grande marche pour le climat. Tristan veut l'aider et s'immisce peu à peu dans son univers, prêt à tout pour lui plaire. Petit à petit, il se rend compte que le combat est compliqué et que les enjeux dépassent sa propre volonté. Un beau miroir des préoccupations d'une jeunesse déboussolée qui devrait faire écho chez de nombreux ados.

LE PREMIER THRILLER D'UN INSTITUTEUR FONTAINOIS

Sans jamais être porté par l'idée d'être publié, Sébastien Guaietta a signé son tout premier roman, *La soirée*. Un thriller sombre qui se déroule au Pays noir de Charleroi. Un point de repère évident pour cet instituteur de 6^e primaire de l'école Saint-François, à Fontaine-l'Évêque. « *J'ai passé mes humanités à Charleroi, à quelques minutes de la ville et je suis un grand fan du Sporting. C'était pour moi une sécurité de plonger le lecteur dans une ville que je connaissais.* » Un Charleroi d'un futur proche (en 2029) que le lecteur va découvrir à travers une curieuse soirée qui prend racine dans une maison de passe située dans un quartier chaud... Une enquête dans laquelle le héros de l'histoire et un commissaire de police déchu, Marcel Pouillon, vont vite se retrouver dépassés ! Ce premier roman devrait être suivi d'un second à l'avenir, même si rien n'est encore défini. « *En écrivant un premier livre, on découvre comment tout cela fonctionne. Il serait donc triste de ne pas en signer un deuxième. Même si pour le moment, rien n'est défini. Sauf peut-être que je resterai dans le même registre, car c'est mon genre de livre, tout simplement.* »



Sébastien Guaietta,

La soirée,
Le Lys Bleu, 372 pages, 22,5 €



Mariela SR / Coline Fanon,

Maman, je ne suis pas morte
Kennes, 216 p., 19,90 €.

LE POIGNANT RÉCIT D'UNE ENFANCE VOLÉE

À 31 ans, Coline Fanon, maman de deux enfants, part, comme tous les enfants adoptés, sur les traces de ses origines. En entamant les démarches, elle trouve rapidement des incohérences dans son dossier d'adoption. Née en 1986 au Guatemala, elle découvre une vérité invraisemblable et indicible grâce à la collaboration d'un journaliste d'investigation. Coline se découvre Mariela mais, surtout, elle comprend l'horreur : elle a été enlevée à ses parents par des trafiquants d'enfants qui l'ont séquestrée avant de la vendre sous couvert d'une adoption internationale. En 2017, sur Facebook, elle retrouve sa mère et lui écrit : « *Maman, je ne suis pas morte.* » Elle la retrouve l'année suivante. Depuis, Mariela/Coline a créé un collectif de victimes et a introduit une action devant la justice belge. Ce récit bouleversera chaque lecteur, dès l'adolescence, par cette jeunesse volée à Mariela.



LE REDOUBLEMENT PASSÉ AU CRIBLE PAR LE GIRSEF

Non, le **redoublement scolaire** n'est pas une décision prise à la légère. C'est un des constats dressés par le Girsef dans son dernier cahier. Le Groupe interdisciplinaire de recherche sur la socialisation, l'éducation et la formation s'est intéressé aux idées reçues qui entourent le redoublement scolaire en Belgique francophone. À partir d'observations en conseils de classe, Caroline De Pascale et Hugues Draelants démontrent « *qu'il n'existe pas de culture du redoublement dans nos écoles* ».

Les clichés qui entourent le redoublement scolaire sont en effet encore nombreux en Communauté française. Certains vont jusqu'à affirmer qu'il existe une véritable **culture du redoublement** dans nos écoles, que cette décision est souvent prise à la légère ou que l'enseignant déciderait seul et arbitrairement du sort de ses élèves. Autant d'**idées reçues** qui ont donc fait l'objet d'une **enquête**. Menée en 3^e secondaire dans des établissements scolaires différents, elle démontre que le choix posé par certains enseignants est tout sauf le fruit d'une décision unilatérale.

Découvrez ici le Cahier de Recherche du Girsef sur le redoublement : <https://bit.ly/3K94Ufw>



AMÉLIORER LES INSTALLATIONS SANITAIRES DANS LES ÉCOLES

Vous avez un projet destiné à améliorer les sanitaires dans votre école ? Ne tournez pas autour du pot et envoyez vite votre candidature pour le **21 avril 2022** au plus tard. Grâce à cet appel à projets lancé par le fonds BYX (géré par la Fondation Roi Baudouin), les **écoles secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles** pourront bénéficier d'un soutien s'élevant à maximum **5.000 euros**. Des fonds destinés à améliorer l'état, l'accès et la gestion des sanitaires en général par le biais d'une combinaison d'aménagements matériels et d'actions de sensibilisation pédagogique. Les projets qui seront retenus devront par exemple prendre en considération les problématiques de la sensibilisation à l'importance de l'eau, le réaménagement des installations tant en termes d'accessibilité que de qualité ou encore l'amélioration du cadre de vie scolaire par un meilleur entretien des sanitaires.

Vous trouverez ici les informations sur cet appel à projets : <https://bit.ly/3C8vwnl>

LES JOURNÉES PORTES OUVERTES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



La fin de l'année scolaire qui approche tout doucement est traditionnellement le moment où les élèves en fin de secondaire

se posent la question de leur **orientation**. En matière d'orientation et d'**information** sur les études supérieures, les enseignants, les éducateurs et les Centres psychosociaux (CPMS) restent les partenaires de proximité privilégiés pour les élèves de l'enseignement secondaire.

Comme chaque année, les **Hautes Écoles (HE)** et les **Écoles supérieures des Arts (ESA)** du réseau libre confessionnel organisent leurs **portes ouvertes (JPO)** à l'attention des élèves et des étudiants.

Vous trouverez l'intégralité des dates des journées portes ouvertes dans ces établissements ici : <https://bit.ly/3pxUabT>

L'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) a, quant à elle, mis à la disposition des parents, des enseignants, des élèves, des étudiants, des professionnels de l'éducation et de toute personne intéressée un site Internet reprenant de nombreuses **informations** ainsi que l'ensemble des **formations** d'enseignement supérieur dispensées, en Fédération Wallonie-Bruxelles, par chacun des établissements d'enseignement supérieur (Universités, Hautes Écoles, Écoles supérieures des Arts et Établissements d'enseignement supérieur de Promotion sociale).

À lire sur le site de l'ARES : www.mesetudes.be



AIDEZ VOTRE CANTINE À OBTENIR LE LABEL « GREEN DEAL »

La cantine de votre école propose des repas chauds aux élèves ? Vous souhaitez améliorer la qualité des repas en proposant davantage de produits locaux et de saison mais vous rencontrez des difficultés à mettre le projet en place ? Participez au « **Green Deal Cantines durables 2.0** » soutenu par le gouvernement wallon et réservé aux écoles wallonnes. Ouvert en continu jusqu'en 2024, ce projet a pour objectif de permettre aux acteurs wallons de la restauration collective, dont les cantines scolaires, de se mobiliser en faveur d'une alimentation plus durable et d'obtenir le label « **Cantines durables** ». Les écoles participantes bénéficieront d'un accès à différents outils et supports d'information ou encore de l'accompagnement de la cellule « Manger Demain ». De quoi vous permettre d'éclaircir toutes les questions en matière d'approvisionnement local, de formations ou d'interrogations plus techniques.

Lire ici les informations sur cet appel à projets : <https://bit.ly/3KazKNT>

UN JEU COOPÉRATIF CONTRE LES GASPILLAGES D'ÉNERGIE



D'où vient l'énergie ? L'énergie verte pousse-t-elle sur les arbres ? Comment arrive-t-elle à la maison pour allumer

la télévision ou faire chauffer les radiateurs ? Autant de **questions** sur le thème de **l'énergie** qui sont susceptibles d'avoir des réponses en classe via un jeu, **Enerkids**. Mis au point par la **Fondation GoodPlanet Belgium** et **Sibelga** (le gestionnaire du réseau de distribution de gaz et d'électricité dans la région de Bruxelles-Capitale), ce **jeu coopératif** permettra aux élèves bruxellois d'en apprendre plus sur l'univers de la **transition énergétique**. Le tout en mêlant le ludique à l'apprentissage. Siebe et Elga serviront en effet de guide aux classes participantes pour découvrir les différentes options qui vous permettent d'éviter de gaspiller l'énergie au quotidien. Destiné principalement aux classes de 5^e et 6^e primaire, ce jeu entièrement gratuit possède une durée estimée de 100 minutes.

Inscrire sa classe au jeu « Enerkids » : <https://bit.ly/3hz6jZw>



UN KIT PÉDAGOGIQUE D'ACTION DAMIEN

Action Damien a développé un **kit pédagogique** à l'attention des élèves de la 1^{ère} primaire à la 2^e secondaire. À travers des activités chargées de **sens**, il s'agit de les sensibiliser à la **solidarité** entre les peuples, ainsi qu'à la lutte contre des maladies comme la lèpre, la tuberculose ou la leishmaniose. Ce matériel pédagogique ludique et didactique aborde des thématiques comme l'inclusion, l'accès aux soins de santé de qualité ou encore les maladies liées à la précarité. Tous les enseignants, quelle que soit la matière enseignée, peuvent intégrer son contenu dans leur cours. Le kit comprend un **film d'animation** pour les plus jeunes et un **documentaire**, trois **fiches d'activités** (chacune pour une tranche d'âge différente) et un **dossier enseignants** qui les accompagne.

Télécharger le kit pédagogique d'Action Damien : <https://actiondamien.be/ecoles/>

LES CEFA PRÉSENTS AU SALON VIRTUEL DU SIEP



Le **Services d'information sur les études et les professions** (SIEP) organise chaque année des salons et met en ligne des publications (www.siep.be) afin de guider les élèves et les étudiants dans leur choix d'études. Cette année, il s'agira d'un salon virtuel se déroulant toute la journée des **25 et 26 mars**. L'Enseignement secondaire catholique en alternance sera présent à ce salon : son stand représentera 100 établissements regroupés en 20 centres d'éducation et de formation en alternance (CEFA).

S'inscrire sur le site du Siep : <https://salon.virtuel.siep.be/fr/>

Restez informés des actualités du SeGEC !

Nos réseaux sociaux :



Enseignement Catholique - SeGEC



segec_enseignementcatholique



@Le_SeGEC



Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC)



SeGEC - Enseignement catholique

Notre site Internet :

<https://enseignement.catholique.be>

Notre Extranet :

<https://extranet.segec.be/>



Le Journal de classe 2022-2023 est là !

ANNE LEBLANC

Comme chaque année, le journal de classe de l'enseignement catholique propose aux élèves et aux enseignants un contenu éditorial riche. Cette année, le fil rouge est : un monde en transition.

Depuis l'Antiquité, la question de l'exploitation par les humains des ressources naturelles est évoquée dans les textes. Pliny l'Ancien écrivait déjà, au premier siècle de notre ère, que l'homme saignait la terre aux quatre veines. George Sand, au XIX^e siècle, dans sa défense de la forêt de Fontainebleau menacée par l'urbanisation, parlait « *d'un grand péril en la demeure*. » Elle dénonçait les appétits sans limites de l'homme, qui l'amèneront à un moment crucial où il n'y aura plus de proportions entre ses demandes et la production de la planète. Mais la littérature n'a rien changé aux atteintes à la nature.

Le changement

Les lignes ont bougé depuis quelques années et surtout depuis les manifestations de la jeunesse. Cette mobilisation a permis de réinterroger notre rapport au monde. « *Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge* », disait Churchill. Cette transition à laquelle tout nous invite désormais, nous devons l'aborder sous ses multiples aspects.

Parmi ceux-ci, le numérique n'est pas le moindre. Qu'est-ce que son utilisation modifie dans nos comportements, et surtout, pour nos élèves, dans le rapport au savoir ? Pourquoi faut-il encore mémoriser quand la connaissance est externalisée et accessible partout et à tout moment ?

Repenser l'éducation

Quels sont dès lors les enjeux pour l'éducation ? Comment vivre et surtout espérer en l'avenir sur une planète sous pression ? Selon l'Unesco, il nous faut repenser l'éducation, aller au-delà des savoirs de base, nous centrer sur des environnements d'apprentissage et sur des méthodes qui font émerger

la justice, l'équité sociale et la solidarité mondiale. Tout cela rejoint les aspirations d'une jeunesse en quête d'espoir. Pour tisser les liens sociaux, économiques et environnementaux d'un développement durable, il faut viser l'alphabétisation culturelle sur la base du respect et de la dignité égale pour tous.

Cette dignité, nous la devons aussi aux migrants. Nous ne pouvons nous satisfaire des discours médiatiques trop souvent caricaturaux. Pourquoi accepter ce regard occidental qui stigmatise, classe entre « bons » et « mauvais » migrants ? L'histoire de l'Humanité n'est faite que de migrations. Le changement, n'est-ce pas vouloir avec force le bien commun aussi pour les plus démunis ?

Avancer vers une autre humanité

L'encyclique *Laudato Si'* du pape François nous a interpellés sur l'interdépendance entre la nature et les hommes mais aussi sur l'interdépendance entre tous les hommes. Le sort des favorisés aujourd'hui est intimement lié au sort des plus défavorisés. Le pape nous a mis en garde : la volonté de maîtrise, de contrôle et d'efficacité a nui à la qualité de nos relations. Lâcher prise, accepter l'inattendu, selon lui, c'est retrouver toutes les dimensions, y compris spirituelles, des liens entre les hommes. Repenser la richesse de ces relations à l'aune de la dimension spirituelle, c'est aussi choisir d'avancer autrement vers une humanité ouverte à toutes les dimensions de la vie. Et si pour changer vraiment, pour nous ressourcer, nous acceptons de ralentir, de ne plus nous soumettre au diktat de la rapidité, du zapping perpétuel que nous impose, notamment la société numérique ? C'est une des questions que l'on trouve au détour des pages du journal de classe. Ralentir pour se retrouver vraiment.

Le journal de classe offre ainsi, au fil de l'année scolaire, des textes et des citations qui peuvent servir d'outil à une réflexion plus large dans un cours ou lors d'une de ces multiples activités scolaires organisées par les équipes éducatives. ■



Découvrez en vidéo
comment commander
et personnaliser
vos JDC!

LES VERSIONS 2022-2023 DU JOURNAL DE CLASSE ARRIVENT !

- › Version non datée standard
- › Version datée standard
- › Version datée personnalisable
- › Version personnalisable à 100 %

À PARTIR DE
1,14 €
HTVA 21 %

Journal de Classe **SECONDAIRE**

IMPRIMEZ ÉGALEMENT LES **SUPPORTS DE COURS** POUR VOS CLASSES !

Informations détaillées, tarifs et autres visuels disponibles sur : www.monjdc.be



Intercours

BONJOUR MADAME.

NOUS SOMMES LÀ POUR PARLER DES DIFFICULTÉS D'ANATOLE.

OUI, ANATOLE A EFFECTIVEMENT BEAUCOUP DE MAL À S'INTÉRESSER À TOUS VOS PETITS COURS, IL FAUT FAIRE QUELQUE CHOSE...

MOUI... IL A ACTUELLEMENT ACCUMULÉ DU RETARD EN MATHS, FRANÇAIS, SCIENCES, LANGUES, HISTOIRE...

VOUS DEVRIEZ VOUS INSPIRER DES CHAINES YOUTOUB'. ÇA, IL AÏME BEAUCOUP !



PORTER DES CHAPEAUX RIGOLOS, "FAIRE DES PRANKS" ET VOUS Y METTEZ TOUS VOS PETITS CALCULS.

JE NE PENSE PAS QUE CE SOIT SUFFISANT, C'EST TRÈS COMPLIQUÉ DE CAPTER SON ATTENTION.

IL SEMBLE À PEÏNE CONSCIENT QU'IL Y A D'AUTRES GENS QUE LUI EN CLASSE.

OH, JE PEUX VOUS LES DONNER : IL AÏME SON SMARTPHONE, TIK TAK, LES "MEMES".



DU COUP, ON ESSAIE DE CIBLER SES CENTRES D'INTÉRÊT.



REGARDER DES GENS MANGER DES CHIPS.

NON, ÉCOUTEZ, JE VAIS ÊTRE HONNÊTE, CE QU'ON CHERCHE CE SONT DES PISTES DE RÉORIENTATION, POUR L'ANNÉE PROCHAÏNE.

TOUTE L'ÉQUIPE VEUT VRAÏMENT ÉVITER SON REDOUBLEMENT, CE NE SERAIT PAS CONSTRUCTIF.

BONNE IDÉE LA RÉORIENTATION ! ON POURRAÏT EN FAIRE UNE STAR OU ALORS UN SPORTIF PROFESSIONNEL ?



ET PUIS UNE PARTIE DES COLLÈGUES MENACE DE SE METTRE EN GRÈVE SI ON DOÏT ENCORE LUI DONNER COURS L'ANNÉE PROCHAÏNE.



UN SPORTIF PROFESSIONNEL ?

M'ENFIN, IL SAÏT À PEÏNE SE SERVIR DE SES POUCCES OPPOSABLES.

J'AI CRAQUÉ.

ENSUÏTE, ELLE A AJOUTÉ QUE L'HYGIÈNE CORPORELLE ÉTAÏT INCOMPATIBLE AVEC TOUTE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE.



REDESCENDEZ SUR TERRE ON PARLE D'ARRIVER UN JOUR À LUI FAIRE RETOURNER DES BURGERS SUR UN GRILL !



Plus